

Sujet : [INTERNET] TR: réserve naturelle

De : "Nicolas JUILLET" <

Date : 15/12/2022 22:25

Pour : <pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur

je viens par ce mail vous faire part de quelques réflexions concernant le projet de réserve naturelle nationale de la seine champenoise

les premiers au titre de mes mandats

- il faut pouvoir cette réserve continuer de pratiquer des activités de pleine nature et l'interdiction de bateaux à moteur ne me paraît pas une mesure sérieuse et l'on sait que pour la sécurité des activités de canoë ou d'autres sports d'eau qui existent déjà il y a besoin de bateau à moteur

mais c'est aussi le cas dans le cadre de la GEMAPI et de la surveillance du fleuve et de ses abords

-un autre éléments de crainte , lors de l'élaboration du projet des discussions franches ont eu lieu et des améliorations importantes ont été actées

mais il y a toujours le risque ,il me semble de mesure plus contraignantes soient imposées dans divers domaines et en particulier dans la gestion des milieux

et pour la démoustication et de tout cela les élus, les propriétaires ,les utilisateurs de ce périmètre n'en veulent pas

- je veux aussi apporter un élément particulier concernant les végétaux et en particulier les arbres morts qui doivent être enlevés en particulier aux abords du fleuve afin d'éviter que ceux si soient emportés par les crues et se retrouvent à menacer la stabilité d'équipements divers

- au sujet des prairies effectivement c'est un éléments important pour les milieux qui ne doivent pas se fermer mais aujourd'hui avec les contraintes économiques ,administratives ,techniques il n'y a pratiquement plus d'élevage dans ce périmètre , comment maintenir ces prairies ?

les deuxièmes à titre personnel en tant que propriétaire foncier sur le périmètre

- suivant les contraintes qui pourraient être imposées à nos exploitants ,s'il n'y a plus de rentabilité économique comment pourront-ils continuer de valoriser ces terrains et nous payer nos loyers ?

- si ces terrains ne sont plus exploités qui les entretiendra et s'il n'y a pas d'entretien les milieux se referment et la beaucoup moins de biodiversité

-quid des énergies renouvelables et en particulier de l'énergie photovoltaïque qui pourrait y être installée

- en ce qui concerne les parcelles sur pont sur seine ZR 36 ,37 38 40 et sur Barbuise ZE 1,2,3,4,5 qui ont été fortement modifiées par des extractions de granulats qui qui n'ont plus le même

intérêt environnemental je demande qu'elles soient purement et simplement retirées de la réserve naturelle

en vous remerciant de l'intérêt porte à ma contribution recevez Monsieur Commissaire Enquêteur mes respectueux sentiments

Nicolas Juillet